

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2017

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGAOURDAT Michel, BOURROUILH Daniel et LAGRANGE Jérôme, adjoints – Mmes CASADAVANT Monique – MONCAUBEIG Muriel – QUENIN Hélène – MM LACROUTS Cédric – LEMBEYE Pascal – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENTS EXCUSES : Mme LAILHACAR Corine – MM BERROGAIN Nicolas – JOUAN Thierry – OLIVE Michel

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BOURROUILH Daniel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Régime indemnitaire des agents

Le Comité Technique Intercommunal a validé le rapport de saisine proposé par le Conseil Municipal du 3 octobre sur la mise en place du régime indemnitaire du personnel communal.

Il est rappelé que, dans les faits, ce nouveau régime remplace le régime déjà existant en conservant les mêmes principes. Sa mise en application sera effective dès 2017.

2 – Marché de producteurs

Le Conseil Municipal souhaite organiser un marché de producteurs. Pour cela, il décide de répondre favorablement à la proposition d'accompagnement de la chambre d'Agriculture pour la création et l'animation qui consiste en la préparation de l'opération, à recenser et sélectionner les producteurs, à assurer l'information.

La Commune pour sa part s'engageant à traiter les aspects techniques de l'organisation et assurer une publicité locale et aussi l'animation qui pourrait être définie avec les associations de LUCQ DE BEARN. Une réunion sera organisée pour présenter le projet.

Il est précisé que la participation de la Commune sera fixée à 1 212 € H.T.

Il est proposé d'organiser ce marché le 29 juin 2017 en début de soirée.

3 – Projet bibliothèque

Pour redynamiser la bibliothèque municipale, il est envisagé d'une part de faire partie du réseau pôle lecture (mise en réseau avec les autres bibliothèques de la Communauté de Communes) comprenant le MIX de MOURENX, et d'autre part d'adapter le local actuel de la bibliothèque pour le rendre plus accueillant.

Ce projet sera conduit avec l'accompagnement de la coordinatrice du réseau pôle lecture compétente en la matière. Au fur et à mesure de l'avancée du projet, une communication sera effectuée.

4 – Proposition travaux bâtiments communaux

- **Mairie**

Des travaux d'amélioration des locaux de la mairie sont envisagés et concerneront le secrétariat, le bureau du cadastre, le bureau du Maire, la salle du Conseil Municipal et la bibliothèque. Nature des travaux : revêtement de sol, peintures, tapisseries, menuiseries, éclairage salle du Conseil Municipal, rangement secrétariat.

- **Salle des loisirs**

Equipement cuisine, salle de réunion et local médical

Ces travaux seront définitivement fixés à l'occasion de l'élaboration du budget qui déterminera le montant des crédits disponibles.

5 – Point sur la mise en œuvre de la signalétique

Le projet de numérotation et de dénomination des voies touche à son terme. Son application débutera dès le mois de janvier. Une lettre sera adressée à tous les foyers pour communiquer la nouvelle adresse et donner les modalités de distribution des numéros.

6 – Révision attributions de compensations

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées à la Communauté de Communes pour un montant de 20 078 €.